

Construction de locaux

Résultats à fin septembre 2021

Locaux autorisés

Au cours du 3^e trimestre 2021, les surfaces des locaux autorisés dans la région Grand Est sont en hausse de 37 % par rapport au 3^e trimestre 2020. Avec 1,2 million de m² de locaux non résidentiels autorisés, la région n'a pas atteint un tel volume de surfaces autorisées depuis plus de 10 ans. Au niveau national, les autorisations de locaux sont en progression de 9 % sur la même période.

La hausse des autorisations concerne six des dix départements de la région. Le rebond est très marqué dans le Haut-Rhin (+214 %), l'Aube (+186 %) et les Vosges (+96 %). En revanche, les autorisations affichent un net recul en Moselle (-30 %) et dans la Marne (-25 %). Dans les autres départements, les autorisations de construction de locaux varient de -44 % dans la Meuse à +48 % dans les Ardennes.

En cumul annuel, les autorisations de construction

de locaux retrouvent des niveaux proches de ceux constatés avant la crise sanitaire. Ainsi, les surfaces autorisées pour la construction de locaux non résidentiels entre octobre 2020 et septembre 2021 s'élèvent à 3,2 millions m² sur le territoire du Grand Est, en hausse de 29 % par rapport à l'année précédente et stable par rapport au cumul annuel à fin septembre 2019 (période pré-crise sanitaire).

Parmi les départements les plus pourvoyeurs de surfaces de construction, la Moselle et la Marne enregistrent une baisse du cumul annuel des surfaces autorisées. À l'inverse, le Haut-Rhin et le Bas-Rhin, qui concentrent plus de 40 % des surfaces régionales à eux deux, affichent une hausse respectivement de 88 % et 32 %. La Meurthe-et-Moselle connaît également une hausse de 34 %.

Surface de plancher des locaux autorisés	juillet-septembre 2021		12 derniers mois (oct 20 à sept 21)	
	Cumul (m ²)	T(n)/T(n-1) (%)*	Cumul (m ²)	N/N-1 (%)*
Ardennes	81 000	48	197 000	60
Aube	158 000	186	355 000	92
Marne	94 000	-25	302 000	-9
Haute-Marne	43 000	-16	100 000	-16
Meurthe-et-Moselle	116 000	2	304 000	34
Meuse	12 000	-44	67 000	17
Moselle	91 000	-30	364 000	-11
Bas-Rhin	231 000	17	815 000	32
Haut-Rhin	306 000	214	508 000	88
Vosges	93 000	96	206 000	37
Région Grand Est	1 224 000	37	3 218 000	29
France entière	11 022 000	9	37 255 000	5

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte
* comparaison avec la même période de l'année précédente

Évolution trimestrielle des surfaces de locaux autorisés



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

Locaux commencés

De juillet 2021 à septembre 2021, près de 465 000 m² de locaux non résidentiels ont été mis en chantier dans la région Grand Est, soit une progression de 29 % par rapport au 3^e trimestre 2020. En France, la construction de locaux est en hausse de 7 % sur la même période.

Dans le Bas-Rhin, les constructions de locaux sont en nette progression au 3^e trimestre 2021 par rapport au même trimestre en 2020 (+25 %). Elles représentent plus du quart des surfaces des mises en chantier du Grand Est ce trimestre. Le Haut-Rhin connaît également une forte progression (+53 %) mais pèse près de deux fois

moins parmi l'ensemble des mises en chantier dans la région.

Parmi les autres départements, les Ardennes se détachent par une très forte augmentation (+366 %). Trois des dix départements de la région affichent un repli de leur cumul trimestriel : la Meurthe-et-Moselle (-50 %), la Moselle (-12 %) et la Meuse (-11 %).

En cumul annuel, d'octobre 2020 à septembre 2021, la construction de locaux non résidentiels dans la région est en forte hausse (+40 %) par rapport à la même période de l'année précédente. Au niveau national, la hausse n'est

que de 2 % sur la même période. Cependant, dans le Grand Est, le cumul annuel demeure inférieur de 6 % à celui constaté à fin septembre 2019, avant la crise sanitaire.

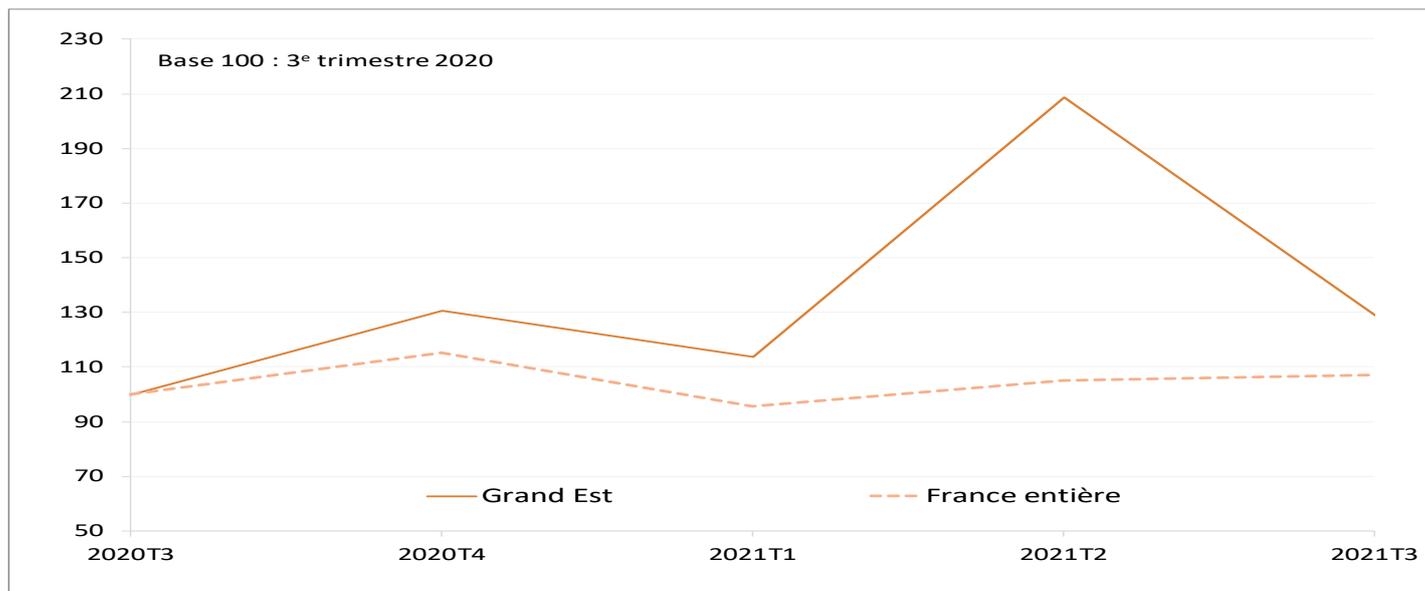
Excepté la Marne où le cumul annuel des constructions de locaux est en légère baisse (-5 %), la hausse touche l'ensemble des autres départements de la région et varie de +13 % en Meurthe-et-Moselle à +80 % en Moselle. Le Bas-Rhin, qui abrite près du quart des constructions de locaux de la région, affiche une progression de 46 % du cumul annuel.

Surface de plancher des locaux commencés	juillet-septembre 2021		12 derniers mois (oct 20 à sept 21)	
	Cumul (m ²)	T(n)/T(n-1) (%)**	Cumul (m ²)	N/N-1 (%)**
Ardennes	51 000	366	93 000	55
Aube	36 000	74	147 000	42
Marne	50 000	11	237 000	-5
Haute-Marne	30 000	197	109 000	43
Meurthe-et-Moselle	19 000	-50	161 000	13
Meuse	10 000	-11	74 000	41
Moselle	54 000	-12	442 000	80
Bas-Rhin	128 000	25	513 000	46
Haut-Rhin	62 000	53	206 000	36
Vosges	26 000	27	116 000	71
Région Grand Est	465 000	29	2 098 000	40
France entière	6 396 000	7	25 233 000	2

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

** comparaison avec la même période de l'année précédente

Évolution trimestrielle des surfaces de locaux commencés



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

Construction - Type de locaux

Surface de plancher par type de locaux	juillet-sept 2021			12 derniers mois (oct 20 - sept 21)		
	Cumul (m ²)	T(n)/T(n-1) (%)**		Cumul (m ²)	N/N-1 (%)**	
		Grand Est	France entière		Grand Est	France entière
Locaux autorisés (m²)	1 224 000	37	9	3 218 000	29	5
Hébergement hôtelier	15 000	-22	37	52 000	-9	4
Bureaux	99 000	47	16	349 000	46	2
Commerce	90 000	4	-6	303 000	7	-4
Artisanat	32 000	-33	19	186 000	22	16
Industrie	119 000	16	4	350 000	26	6
Exploitation agricole ou forestière	300 000	-2	-5	735 000	10	3
Entrepôt	470 000	288	28	866 000	82	14
Service public ou d'intérêt collectif	99 000	-31	6	377 000	13	0
Locaux commencés (m²)	465 000	29	7	2 098 000	40	2
Hébergement hôtelier	11 000	57	5	45 000	90	3
Bureaux	56 000	99	7	192 000	26	13
Commerce	43 000	28	-7	193 000	26	3
Artisanat	23 000	60	6	94 000	25	19
Industrie	74 000	130	42	241 000	102	4
Exploitation agricole ou forestière	116 000	31	-16	455 000	25	-2
Entrepôt	89 000	115	13	623 000	112	-7
Service public ou d'intérêt collectif	53 000	-54	26	255 000	-21	5

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte
* : comparaison avec la même période de l'année précédente

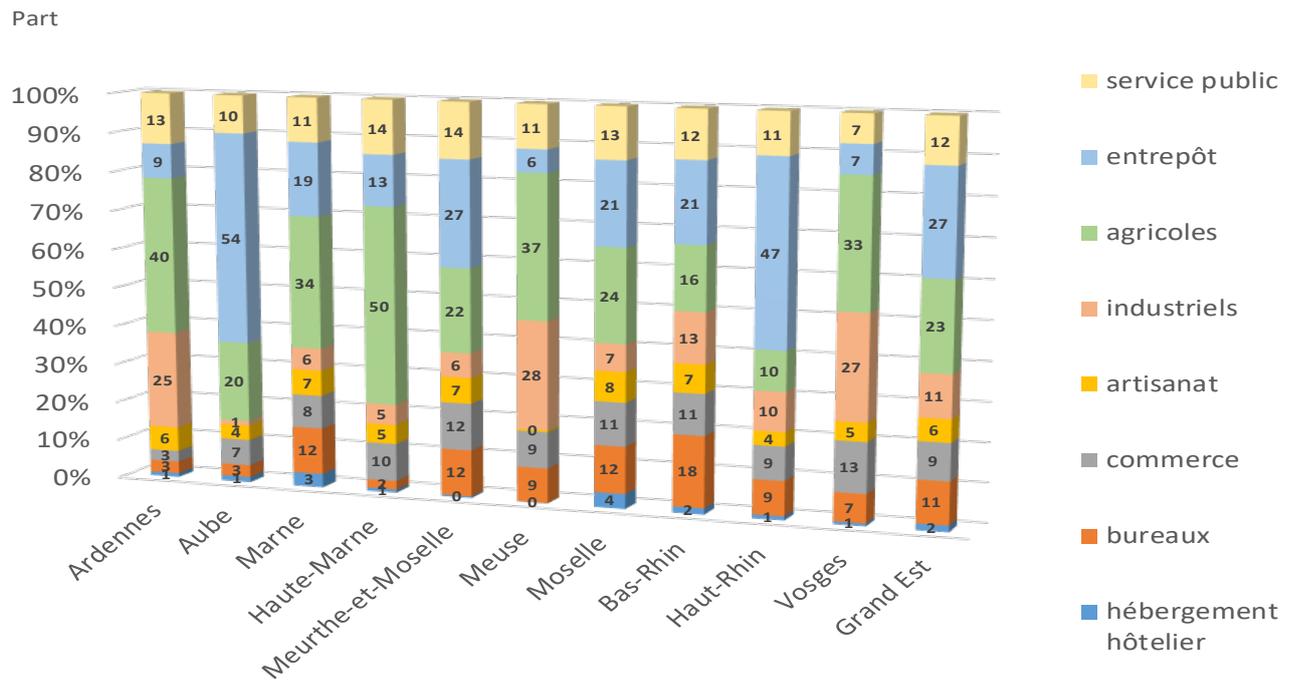
Par type d'activité, la forte hausse des autorisations enregistrée au 3^e trimestre 2021 par rapport au 3^e trimestre 2020 est liée à une forte progression des autorisations de construction d'entrepôts (+288 %), de bureaux (+47 %), de locaux industriels (+16 %) et dans une moindre mesure, de commerce (+4 %). En volume, les trois secteurs en tête des autorisations sont respectivement, les

entrepôts, les exploitations agricoles ou forestières et les locaux industriels. Pour les mises en chantiers, excepté les locaux de service public ou d'intérêt collectif, tous les autres secteurs sont en croissance.

En cumul annuel, le dynamisme des autorisations est porté par l'ensemble des secteurs excepté les hébergements

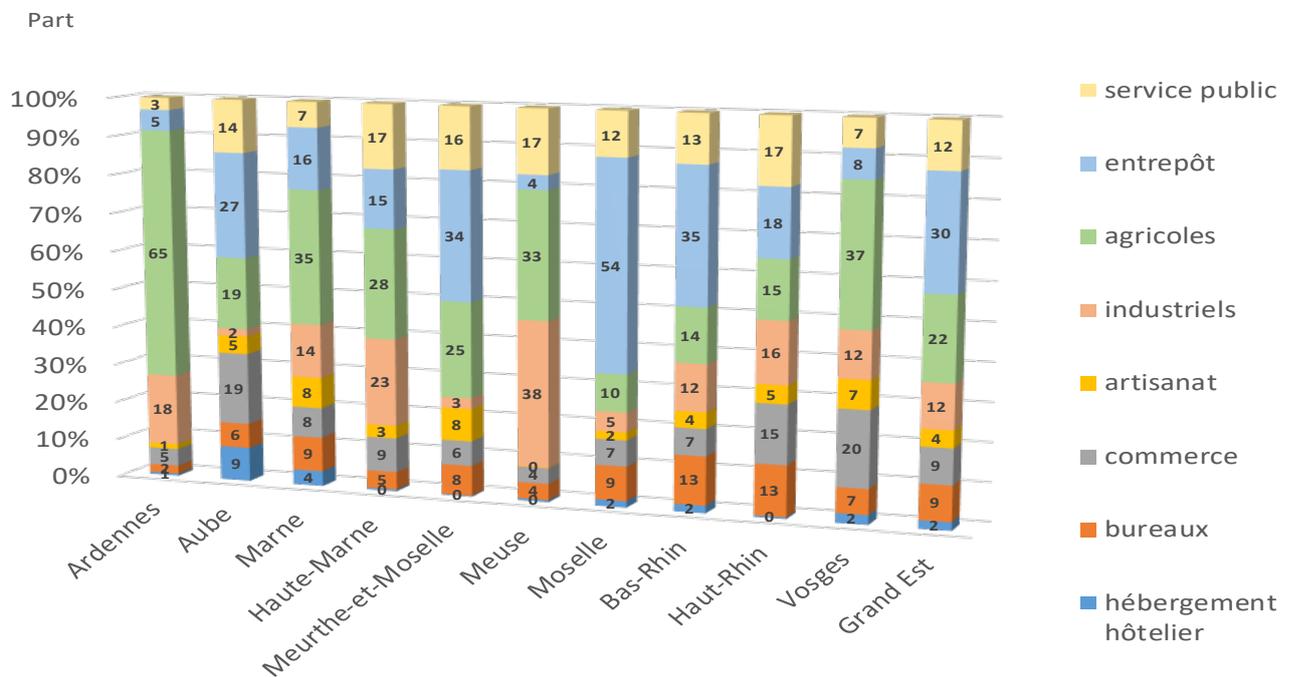
hôteliers (-9 %). En volume les entrepôts et les exploitations agricoles ou forestières représentent 50 % des surfaces autorisées. Pour les mises en chantier, ce sont principalement les entrepôts, les surfaces de locaux industriels et les hébergements hôteliers qui contribuent à la forte hausse observée.

Surface des locaux autorisés au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

Surface des locaux commencés au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

Méthodologie

Les chiffres publiés dans ce document sont élaborés à partir de résultats issus de la base de données Sit@del2. Celle-ci rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs du ministère de la transition écologique. Ils sont exprimés en date de prise en compte, c'est-à-dire à la date à laquelle l'événement (autorisation, ouverture de chantier, etc.) est enregistré dans la base de données Sit@del2. Jusqu'en décembre 2013, les résultats en date de prise en compte ne contiennent pas de données relatives à Mayotte.

La réforme du droit du sol d'octobre 2007 a introduit la notion de local artisanal. Par ailleurs, les surfaces hors œuvre brut (Shob) des parkings et des aires de stationnement ne sont plus mesurées. La réforme intervenue au 1^{er} mars 2012 crée le concept de surface de plancher en lieu et place des précédentes Shon et Shob. Les résultats mentionnés dans cette publication sont tous exprimés selon cette nouvelle norme de mesure.

Les surfaces de stockage agricole, supprimées par la réforme de 2007, ont été réintégrées par la réforme de 2012.

Avertissement

Dans les tableaux, en raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

Mohamed Mekki

Service connaissance
et développement
durable

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Grand Est

Service connaissance et développement durable

2 rue Augustin Fresnel - CS 95038

57071 Metz Cedex 03

Tél. : 03 87 62 81 00 - Fax : 03 87 62 81 99



Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

Directeur de la publication : Hervé Vanlaer
Rédacteur en chef : Anh-Van Lu
Mise en page : DREAL Grand Est
ISSN : 2556-6431